

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 10 mars 2025 à 19 h 30, à la salle du centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire M. David McKay
- la conseillère Mme Nathalie Lanthier
- la conseillère Mme Mélissa Morin
- la conseillère Mme Kim Jones
- le conseiller M. Paul Gauthier
- le conseiller M. Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, M. David McKay.

La directrice générale et greffière trésorière, Mme Danielle Glode est aussi présente. La conseillère Mme Marie T. Dupont et la greffière-trésorière adjointe Mme Manon Cuillerier sont absentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. David McKay vérifie et constate qu’il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 10 mars 2025 à 19 h 54.

2025-03-001

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l’ordre du jour de la séance ordinaire du 10 mars 2025 et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit dispensée d’en faire la lecture ;

QUE le conseil adopte l’ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Législation
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025
 - 3.3. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
 - 4.1. Camp de jour – Enjeux
 - 4.2. Demande de contribution financière de la *Maison de la famille Vaudreuil-Soulanges*
 - 4.3. Demande de contribution financière de l’*École secondaire Soulanges*
 - 4.4. Demande de publicité pour le journal *Les Jonathan de Soulanges inc.*
5. Ressources humaines
6. Finances et trésorerie
 - 6.1. Approbation de la liste des dépenses du mois de février 2025
 - 6.2. Octroi de mandat et autorisation de paiement pour les travaux d’audit du rapport financier de l’exercice financier terminé le 31 décembre 2024
 - 6.3. Autorisation de paiement à *BC2* pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d’aménagement
 - 6.4. Autorisation de paiement à *Ferme Jason Mackey* pour l’entreposage des camions servant au déneigement durant le mois de février 2025
 - 6.5. Autorisation de paiement à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* pour les quotes-parts cours d’eau obstruction pour l’année 2024
 - 6.6. Autorisation de paiement à la *Compass Minerals Canada Corp.* pour la fourniture de sel de déglçage des chaussées en vrac
7. Administration
8. Incendie et sécurité publique
 - 8.1. Adoption de la déclaration annuelle des activités du service de Sécurité incendie
9. Travaux publics et voirie

- 9.1 Octroi de mandat et autorisation de paiement pour la réalisation du plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’égout et des chaussées et d’une évaluation des stations d’épuration de la Municipalité de Saint-Télesphore
- 9.2. Autorisation pour aller en appel d’offres publics pour la réfection d’une portion du chemin Saint-Georges
- 9.3. Octroi de mandat et autorisation de paiement pour les travaux de réhabilitation d’une portion du chemin Saint-Georges
- 10. Transport et déneigement
- 11. Hygiène du milieu et environnement
- 11.1. Service municipal pour analyse d’eau de puits
- 12. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
- 13. Loisirs, culture et vie communautaire
- 13.1. Octroi de mandat et autorisation de paiement pour les plans et devis pour la réfection du centre communautaire Rémi-Sauvé
- 13.2. Octroi de mandat et autorisation de paiement pour la tenue du camp de jour estival 2025
- 13.3. Adhésion *Zone Loisir Montérégie* pour 2025-2026
- 14. **Période de questions**
- 15. Levée de la séance ordinaire.

2025-03-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

2025-03-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
21-02-2025	Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges Popote Roulante de Vaudreuil-Soulanges Mme Sarah Claude Lessard, Coordinatrice au bénévolat	Invitation à participer en tant que bénévole livreur d’un jour le 24 ou le 27 mars 2025 à l’occasion de la Semaine québécoise des popotes roulantes du Québec
25-02-2025	Protection de l’esker de Saint-Télesphore/Rivière-Beaudette Mme Élodie Séguin	Remerciement au maire et aux conseillers pour leur don de 500 \$ et le soutien de la municipalité
27-02-2025	Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation	Confirmation du dépôt de 75 000 \$ relatif à la subvention PRABAM

2025-03-004

CAMP DE JOUR – ENJEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE l’organisation des camps de jour par les municipalités n’est pas une obligation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

CONSIDÉRANT QUE ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;

CONSIDÉRANT tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année ;

CONSIDÉRANT l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

CONSIDÉRANT la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la *ministre des Affaires municipales* et en appui à celle-ci ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la *ministre des Affaires municipales* le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au *Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées*, particulièrement pour le volet accompagnement ;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le *ministère de l'Éducation* ;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour ;

QUE cette résolution soit acheminée à la *ministre des Affaires municipales*, au *ministre de l'Éducation* et à toutes les municipalités du Québec.

2025-03-005

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MAISON DE LA FAMILLE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la *Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges* datée du 27 février 2025, à l'occasion du « Souper-bénéfice homards 2025 » ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à la *Maison de la Famille* une contribution financière au montant de 250 \$, à même le poste budgétaire numéro 02 190 00 970.

2025-03-006

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'*École secondaire Soulanges* reçu le 5 février 2025, à l'occasion de leur « Soirée Méritas du 27 mai 2025 », leur « Collation des grades du 10 juin 2025 » et leur album des finissants ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à l'*École secondaire Soulanges* une contribution financière au montant de 200 \$, à même le poste budgétaire numéro 02 190 00 970 pour deux bourses au montant de 100 \$ chacun pour la « Collation des grades » afin de souligner la persévérance des étudiants.

2025-03-007

DEMANDE DE PUBLICITÉ POUR LE JOURNAL LES JONATHAN DE SOULANGES INC.

CONSIDÉRANT la demande de publicité pour le journal *Les Jonathan de Soulanges inc.* datée du 31 janvier 2025 ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *Les Jonathan de Soulanges inc.* un montant de 165 \$, à même le poste budgétaire numéro 02 190 00 970 pour la publicité d’une page complète dans leur journal pour l’année 2025.

2025-03-008

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2025

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Danielle Glode, directrice-générale et greffière-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière ;

Salaires versés du 1 ^{er} au 28 février 2025	28 932,15 \$
Prélèvements bancaires du 1 ^{er} au 28 février 2025	26 970,75 \$
Dépenses particulières payées du 1 ^{er} au 28 février 2025	88 835,64 \$
Comptes à payer au 28 février 2025	93 993,13 \$
TOTAL	238 731,67 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de février 2025 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil accepte le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière des comptes de février 2025 ;

QUE la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1^{er} au 28 février 2025 soit entérinée ;

QUE le conseil autorise le paiement des comptes à payer au 28 février 2025.

2025-03-009

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX D’AUDIT DU RAPPORT FINANCIER DE L’EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE l’article 966 du *Code municipal du Québec* prescrit l’obligation du conseil municipal de nommer un vérificateur externe pour effectuer l’audit financier annuel et que tout vérificateur externe doit être membre de l’*Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* ;

CONSIDÉRANT l’offre de service de la firme *BCGO S.E.N.C.R.L.* datée du 25 février 2025, pour les travaux d’audit du rapport financier de l’exercice financier terminé le 31 décembre 2024 selon les modalités suivantes :

- Audit des états financiers de la Municipalité incluant la préparation du rapport financier à transmettre au MAMH et la présentation au conseil municipal au montant de 14 500 \$ plus taxes applicables ;
- Audit intérimaire composé des sondages sur les systèmes de taxation, comptes à recevoir, encaissements, achats, comptes payables, déboursées et salaires au montant de 3 800 \$ plus taxes applicables ;
- Assistance au besoin dans la préparation du dossier de fin d’année et des feuilles de travail nécessaires à la réalisation subséquente de l’audit incluant les régularisations et ajustements aux feuilles de travail nécessaires pour assurer la présentation adéquate selon les normes comptables municipales prescrites par le MAMH et CPA Canada au taux horaire moyen de 165 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à la firme *BCGO S.E.N.C.R.L.* pour les travaux d’audit du rapport financier de l’exercice financier terminé le 31 décembre 2024 ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à la firme *BCGO S.E.N.C.R.L.* un montant maximal de 22 190,18 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02 130 00 413.

2025-03-010

AUTORISATION DE PAIEMENT À BC2 POUR LES TRAVAUX DE CONCORDANCE RÉGLEMENTAIRE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-04-21 adoptée lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024, mandatant *BC2* pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d’aménagement au montant de 81 509,23 \$ taxes incluses ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *BC2* un montant de 6 135,35 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02 610 00 411.

2025-03-011

AUTORISATION DE PAIEMENT À FERME JASON MACKEY POUR L’ENTREPOSAGE DES CAMIONS SERVANT AU DÉNEIGEMENT DURANT LE MOIS DE FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT l’adoption de la résolution numéro 2024-10-28 lors de la séance extraordinaire du 17 octobre 2024 autorisant l’entreposage des camions servant au déneigement des infrastructures au montant de 1 000 \$ par mois plus taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *Ferme Jason Mackey* un montant de 1 149,75 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02 330 00 511 pour l’entreposage des camions servant au déneigement durant le mois de février 2025.

2025-03-012

AUTORISATION DE PAIEMENT À LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LES QUOTES-PARTS COURS D’EAU OBSTRUCTION POUR L’ANNÉE 2024

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* un montant de 17 701,62 \$, à même le poste budgétaire 02 460 00 951 pour les quotes-parts cours d’eau obstruction pour l’année 2024.

2025-03-013

AUTORISATION DE PAIEMENT À COMPASS MINERALS CANADA CORP. POUR LA FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES EN VRAC

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-11-04 adoptée lors de la séance extraordinaire du 4 novembre 2024 mandatant *Compass Minerals Canada Corp.* pour la fourniture de sel de

déglaçage des chaussées en vrac au montant de 52 888,50 \$ taxes incluses, à la suite de l’ouverture des soumissions reçues lors de l’appel d’offres sur invitation ;

CONSIDÉRANT QUE le sel de déglaçage a été fourni et est conforme au prix tel que soumissionné ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *Compass Minerals Canada Corp.* un montant de 47 686,39 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02 330 00 629 pour la fourniture de 450,82 tonnes de sel de déglaçage des chaussées en vrac.

2025-03-014

ADOPTION DE LA DÉCLARATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l’article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l’obligation pour toute autorité locale chargée de l’application de mesures prévues par un schéma de couverture de risques, de transmettre à l’autorité régionale, un rapport d’activité pour l’exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du rapport annuel 2024 et ont pris connaissance de son contenu ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le rapport annuel 2024 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie ;

QUE cette résolution soit acheminée à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* afin qu’elle la transmette au *ministère de la Sécurité publique*.

2025-03-015

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA RÉALISATION DU PLAN D’INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D’ÉGOUT ET DES CHAUSSÉES ET D’UNE ÉVALUATION DES STATIONS D’ÉPURATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore reconnaît l’importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d’un plan d’intervention permet non seulement une meilleure gestion des actifs de la municipalité mais permet aussi un meilleur accès à diverses subventions ;

CONSIDÉRANT l’offre de service de la firme *GESPRO Groupe Conseil* datée du 28 février 2025, pour la réalisation du plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’égout et des chaussées et d’une évaluation des stations d’épuration de la municipalité selon les modalités suivantes :

- Inspection télévisée du réseau d’égout pluvial et sanitaire au montant de 26 980 \$ plus taxes applicables ;
- Inspection des chaussées au montant de 11 905 \$ plus taxes applicables ;
- Inspection des deux stations d’épuration et de la station de pompage au montant de 7 480 \$ plus taxes applicables ;
- Élaboration d’un plan d’intervention comprenant l’analyse, la rédaction, la révision et l’émission au montant de 22 775 \$ plus taxes applicables ;
- Suivi avec le *ministère des Affaires municipales et de l’Habitation* au montant de 4 375 \$ plus taxes applicables ;
- Forfait de déplacement (heures et km) au montant de 4 800 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à la firme *GESPRO Groupe Conseil* pour la réalisation du plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’égout et des chaussées et d’une évaluation des stations d’épuration de la Municipalité de Saint-Télesphore ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à la firme *GESPRO Groupe Conseil* un montant maximal de 78 315,00 \$ plus taxes applicables, à même le poste budgétaire numéro 02 130 00 414 ;

QUE la dépense soit financée à partir de l'excédent non affectée ;

QUE la dépense soit soumise lors de la reddition de dépenses admissibles dans le cadre du *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec* (TECQ 2024-2028).

2025-03-016 **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLICS POUR LA RÉFECTION D'UNE PORTION DU CHEMIN SAINT-GEORGES**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'appel d'offres public via le Service électronique d'appel d'offres (SÉAO), pour la réfection d'une portion du chemin Saint-Georges.

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE PORTION DU CHEMIN SAINT-GEORGES

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2025-03-017 **OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉMI-SAUVÉ**

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Rémi Bergevin Designer* datée du 3 mars 2025, pour les plans et devis pour la réfection du centre communautaire Rémi-Sauvé au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *Rémi Bergevin Designer* pour les plans et devis pour la réfection du centre communautaire Rémi-Sauvé ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *Rémi Bergevin Designer* un montant maximal de 15 000 \$ plus taxes applicables, à même le poste budgétaire numéro 23 030 23 722 ;

QUE la dépense soit financée à partir de l'excédent non affectée ;

QUE la dépense soit soumise lors de la reddition de dépenses admissibles dans le cadre du *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec* (TECQ 2024-2028).

2025-03-018 **OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA TENUE DU CAMP DE JOUR ESTIVAL 2025**

CONSIDÉRANT l'offre de service de *L'Air en fête* datée du 1^{er} octobre 2024, pour la tenue du camp de jour estival 2025 ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Mélissa Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *L'Air en fête* pour la tenue du camp de jour estival 2025 ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à payer à *L'Air en fête* un montant maximal de 7 600 \$, à même le poste budgétaire numéro 02 190 00 970.

2025-03-019 **ADHÉSION ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE POUR 2025-2026**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l’adhésion à *Zone Loisir Montérégie* pour 2025-2026 et à payer un montant maximal de 75 \$ à même le poste budgétaire numéro 02 190 00 970.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à la séance ont posé des questions ou ont apporté des commentaires sur le sujet suivant :

- Remerciements au service de déneigement et à tous ceux impliqués lors des travaux de déneigement pour leurs efforts et leur dévouement durant cette saison hivernale, particulièrement lors de la tempête de février.

2025-03-020

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance ordinaire du 10 mars 2025 soit levée à 20h 31.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

David McKay
Maire

Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière